

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
INSTITUT NATIONAL  
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE  
COURBEVOIE

①1 N° de publication :  
(à n'utiliser que pour les  
commandes de reproduction)

3 134 296

②1 N° d'enregistrement national : 22 03175

⑤1 Int Cl<sup>8</sup> : A 45 C 7/00 (2022.01), A 45 C 13/02, 13/10

⑫

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

②2 Date de dépôt : 07.04.22.

③0 Priorité :

④3 Date de mise à la disposition du public de la  
demande : 13.10.23 Bulletin 23/41.

⑤6 Liste des documents cités dans le rapport de  
recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du  
présent fascicule*

⑥0 Références à d'autres documents nationaux  
apparentés :

Demande(s) d'extension :

⑦1 Demandeur(s) : RABOUAA HAFIDA — FR.

⑦2 Inventeur(s) : RABOUAA HAFIDA.

⑦3 Titulaire(s) : RABOUAA HAFIDA.

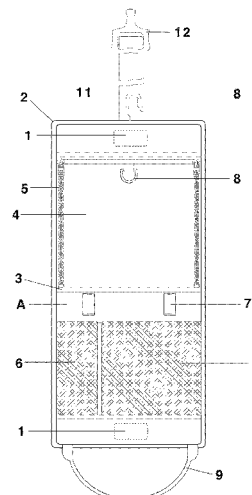
⑦4 **Dispositif(s) : fermeture et fixation magnétique  
destiné au transport et à l'organisation des affaires  
de voyage.**

⑤7 Dispositif d'organisation et de transport d'affaires de voyage à fermeture et fixation magnétique.  
L'invention concerne un dispositif d'organisation et de transport pouvant être fixé temporairement sur des surfaces métalliques et permettant à l'utilisateur d'organiser et suspendre ses affaires personnelles sans encombrer son environnement.

Il est constitué d'une face externe munie d'une sangle (11) avec système de fermeture (12), d'un renfort de bordure externe (2), d'une face interne (A) comportant des poches fermées (4) par glissière (5) ou ouvertes (6), des sangles de fixation (7), des renforts (3), des anneaux et crochets (8) et une sangle (9) de suspension pouvant servir de poignée de transport. Le dispositif comporte plusieurs zones magnétiques (1) permettant d'y fixer des objets métalliques, de fixer le dispositif sur des surfaces métalliques et de le refermer plié ou roulé sur lui-même.

Le dispositif selon l'invention est particulièrement destiné à l'organisation et au transport d'affaires de voyage.

Figure pour l'abrégé : [Fig 1]



FR 3 134 296 - A1



## Description

### **Titre de l'invention : Dispositif à fermeture et fixation magnétique destiné au transport et à l'organisation des affaires de voyage**

[0001] La présente invention concerne un dispositif d'organisation et de transport d'affaires de voyage doté de zones magnétiques permettant à la fois sa propre fermeture et sa fixation sur des surfaces métalliques ferreuses.

[0002] Les solutions d'organisation et de transport traditionnelles (valises, sacs, trousse...) ne permettent généralement pas à l'utilisateur d'avoir une vue ou un accès rapide à ses vêtements et ses affaires de voyages indispensables. Ces solutions sont encombrantes, nécessitent une surface sur laquelle elles peuvent être posées et occupent un volume non négligeable dans des espaces souvent exigus comme les cabines d'avions ou de bateaux de croisière, trains, camping-cars, caravanes, toilettes ou salles de bain d'hôtels.

[0003] Le dispositif selon l'invention permet de remédier à cet inconvénient en offrant de multiples possibilités de fixation/suspension dans l'environnement du voyageur avec un encombrement minimum, tout en permettant une vue et un accès immédiat à toutes ses affaires. Il comporte en effet selon une première caractéristique, une face intérieure dotée de poches, d'anneaux et de sangles de fixation permettant l'organisation des affaires personnelles de l'utilisateur.

Les extrémités du dispositif comportent selon une deuxième caractéristique des zones magnétiques permettant de le suspendre en le fixant sur des surfaces métalliques ferreuses (portes, mobilier...). Ces zones magnétiques permettent également de fixer sur le dispositif divers objets métalliques ferreux ou dotés d'un support aimanté comme par exemple un téléphone portable équipé d'une coque magnétique. Ces zones en se fixant l'une sur l'autre, permettent enfin une fermeture rapide du dispositif en le pliant ou le roulant sur lui-même en vue de son transport.

Le dispositif dispose également sur sa face externe d'un ou plusieurs anneaux ou crochets de fixation et d'une ou plusieurs sangles dotées d'un système de fermeture permettant de sécuriser le dispositif et son contenu en position plié ou roulé sur lui-même. Cette sangle et ces crochets permettent également de fixer du matériel sur le dispositif, de suspendre ou attacher le dispositif sur un support et peuvent être utilisées comme poignée de transport. Le dispositif permet à l'utilisateur de transporter, organiser et suspendre ses affaires de voyage en évitant d'occuper des surfaces importantes sur le sol ou le mobilier et en offrant une vue et un accès rapide à celles-ci.

Selon des modes particuliers de réalisation :

- Les faces intérieures et extérieures peuvent être constituées de cuir, textile ou

toute autre matière souple, de couleurs et motifs assortis ou différents.

- Les zones magnétiques peuvent se situer aux extrémités ou à tout autre endroit du dispositif. Elles peuvent être délimitées ou non par des coutures ou une matière de couleur et motif identique ou différent de ceux utilisés pour les faces intérieure et extérieure.
- Les poches peuvent se trouver à tout endroit du dispositif et comporter ou non un système de fermeture. Elles peuvent être constituées de maille textile ou de toute autre matière opaque, transparente ou semi-transparente, de couleur et motif identiques ou différents de ceux utilisés pour les faces intérieure et extérieure.
- Les sangles de fixation élastiques peuvent se trouver à tout endroit du dispositif en position horizontale ou verticale, divisées ou non par des coutures à différents points de la sangle. Elles peuvent être composées de matière textile ou autre matière élastique de couleur et motif identique ou différent de ceux utilisés pour les faces intérieure et extérieure.
- Les anneaux et crochets de fixation peuvent se trouver à tout endroit du dispositif et être constitués de matière plastique, métal ou textile de couleur et motif identique ou différent de ceux utilisés pour les faces intérieure et extérieure.
- La bordure composée de biais textile ou autre matériau souple recouvre toute ou partie de la bordure du dispositif et peut être de couleur et motif identique ou différent de ceux utilisés pour les faces intérieure et extérieure.
- Le dispositif peut comporter une ou plusieurs poignées ou sangles pouvant servir à son transport ou à l'accroche d'objets ou de vêtements.
- En plus des sangles et des zones magnétiques, le dispositif peut comporter un système de fermeture supplémentaire tel que des fermetures à glissière, des boutons, des œillets ou tout autre système permettant son maintien en position fermée de manière sécurisée.

[0004] Les dessins annexés illustrent l'invention :

- [Fig.1] représente la face intérieure (A) du dispositif en position ouverte.
- [Fig.2] représente la face extérieure (B) du dispositif en position ouverte.
- [Fig.3] représente la face intérieure (A) d'une variante du dispositif en position ouverte.
- [Fig.4] représente la face intérieure (B) d'une variante du dispositif en position ouverte.

[0005] En référence à ces figures le dispositif comporte :

- Une face extérieure (B) en tissu, cuir ou autre matière technique souple, sur laquelle sont fixées une ou plusieurs sangles (11) dotées d'un dispositif de

fermeture (12). Celles-ci permettent la fermeture du dispositif en position enroulée, la suspension du dispositif à un support, la fixation de matériel sur ou dans le dispositif et peuvent enfin être utilisées comme poignée de transport.

- Un renfort en biais textile (2) ou autre matériau souple sur toute ou partie de la bordure du dispositif ainsi que des renforts horizontaux et verticaux (3) en sangle ou ruban textile ou autre matière technique souple sur les faces (A) et (B).
- Une face intérieure (A) en tissu, cuir ou autre matière technique souple fixée sur la face arrière (B) par thermocollage, collage et/ou couture.
- Plusieurs zones magnétiques (1) composées d'aimants néodymes insérés entre les faces (A) et (B) du dispositif. Ces zones magnétiques permettent de fixer le dispositif sur des surfaces métalliques ferreuses ainsi que la fermeture rapide du dispositif en position plié ou enroulé sur lui-même.
- La face intérieure (A) comporte :
  1. Plusieurs zones magnétiques (1) permettent de fixer sur la face intérieure (A) divers objets métalliques ferreux ou dotés d'un support aimanté.
  2. Une ou plusieurs poches fermées (4) en maille textile ou matière transparente ou semi-transparente dotées d'une fermeture éclair (5)
  3. Une ou plusieurs sangles de fixation élastiques horizontales ou verticales (7) divisées ou non par des coutures.
  4. Une ou plusieurs poches ouvertes (6) en maille textile ou matière transparente ou semi-transparente.
  5. Un ou plusieurs anneaux, boucles ou crochets de fixation (8) en matière plastique, métal ou textile permettant la fixation d'objets grâce à des crochets ou mousquetons et/ou permettant la suspension du dispositif.
  6. Une ou plusieurs sangles (9) pouvant servir de poignée de transport ou pouvant servir à accrocher diverses affaires.
- Dans la forme de réalisation selon les figures [Fig.3] et [Fig.4], le dispositif comporte sur ses cotés des fermetures à glissière (10) permettant une fermeture plus sécurisée en position pliée.

A titre d'exemple non limitatif, le dispositif selon les figures [Fig.1] et [Fig.2], aura des dimensions de l'ordre de 25 centimètres de largeur et 65 centimètres de longueur. Les forces de cisaillement développées par les aimants néodymes permettent au dispositif de supporter des charges de l'ordre de 4.5 kilogrammes. Une variante du dispositif selon les figures [Fig.3] et [Fig.4], aura des dimensions de l'ordre de 55 centimètres de

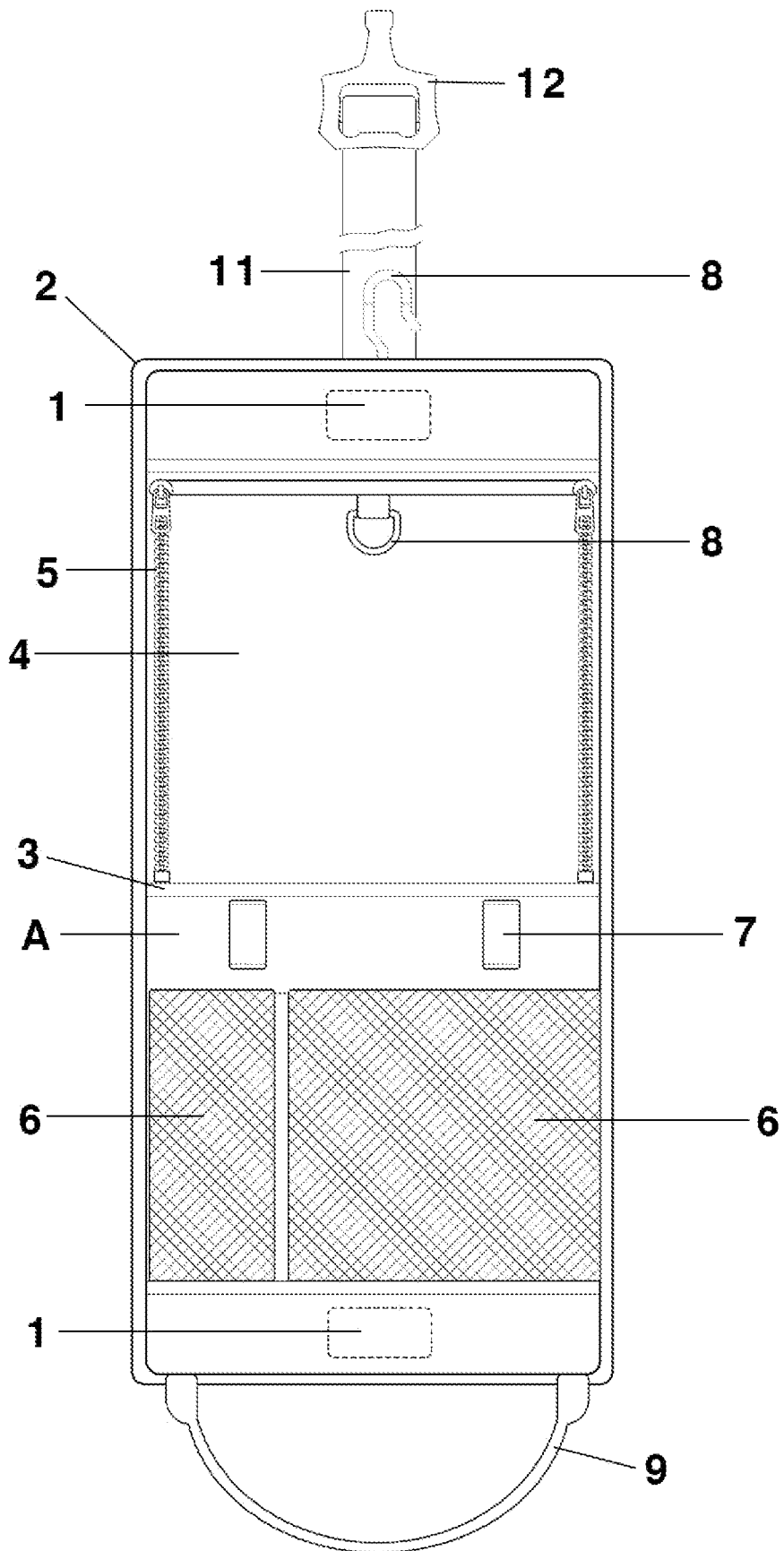
largeur et 110 centimètres de longueur avec des forces de cisaillement développées par les aimants néodymes permettant de supporter des charges de l'ordre de 11 kilogrammes

[0006] Le dispositif selon l'invention est particulièrement destiné à l'organisation et au transport d'affaires de voyage.

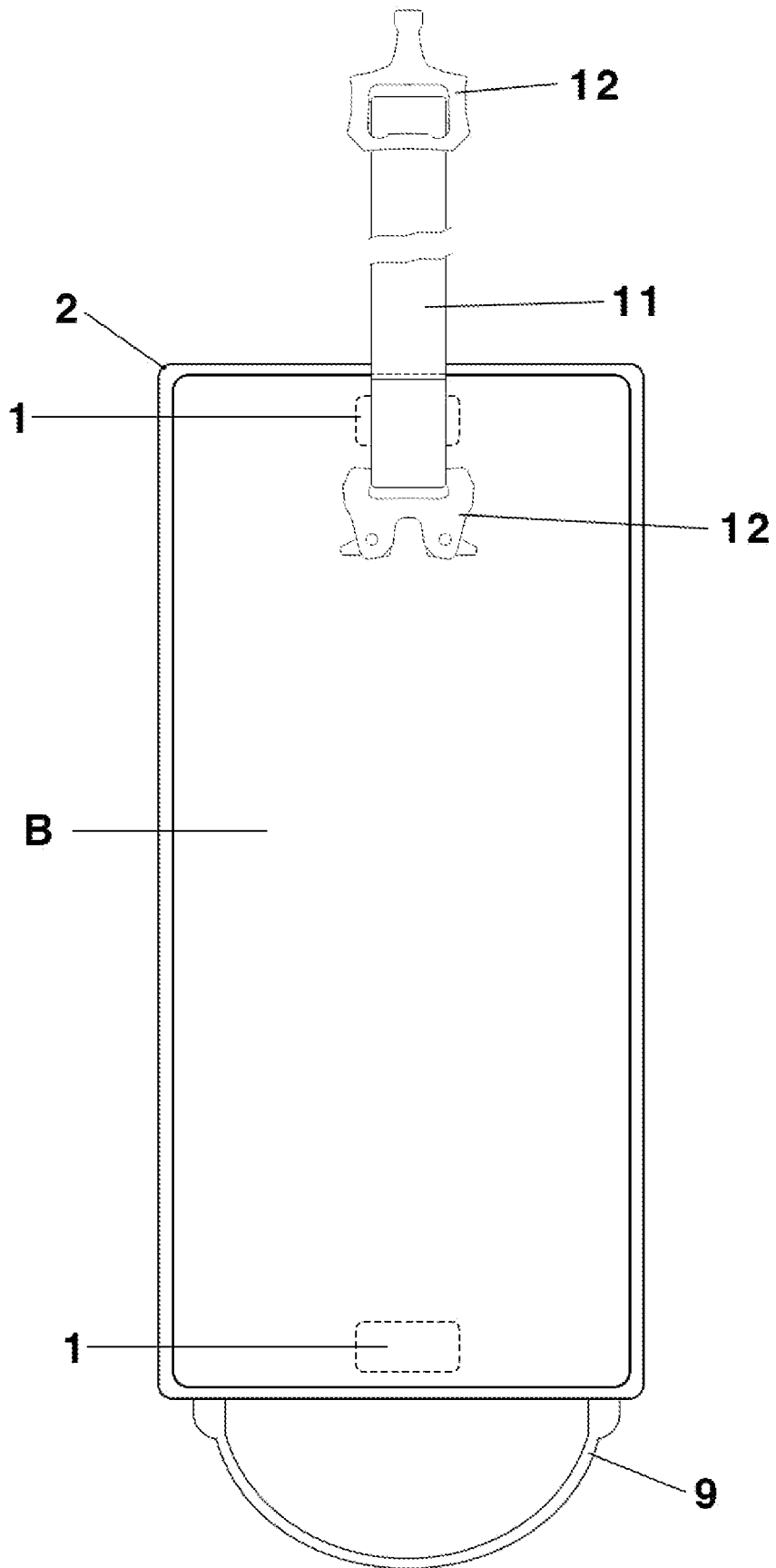
## Revendications

- [Revendication 1] Dispositif d'organisation et de transport d'affaires de voyage à fixation magnétique caractérisé en ce qu'il comporte une face externe (B) dotée d'une sangle de fixation (11) avec système de fermeture (12), une face interne (A) d'organisation et plusieurs zones magnétiques composées d'aimants néodyme (1) insérés entre les faces (A) et (B).
- [Revendication 2] Dispositif selon la revendication 1 caractérisé en ce que la face d'organisation (A) comporte une ou plusieurs poches fermées (4) par fermeture à glissière (5), une ou plusieurs poches ouvertes d'accès rapide (6), plusieurs sangles élastiques de fixation de matériel horizontales et/ou verticales (7), un ou plusieurs anneaux ou crochets de fixation ou de suspension (8) ainsi qu'une sangle ou poignée (9) permettant son transport ou la suspension d'objets.
- [Revendication 3] Dispositif selon la revendication 1 caractérisé en ce que son transport et son rangement peut se faire avec le dispositif déroulé, plié ou roulé sur lui-même et fermé à l'aide de la sangle externe (11) et/ou des zones magnétiques (1) et/ou d'un autre système de fermeture comme des fermetures à glissière (10)

[Fig. 1]

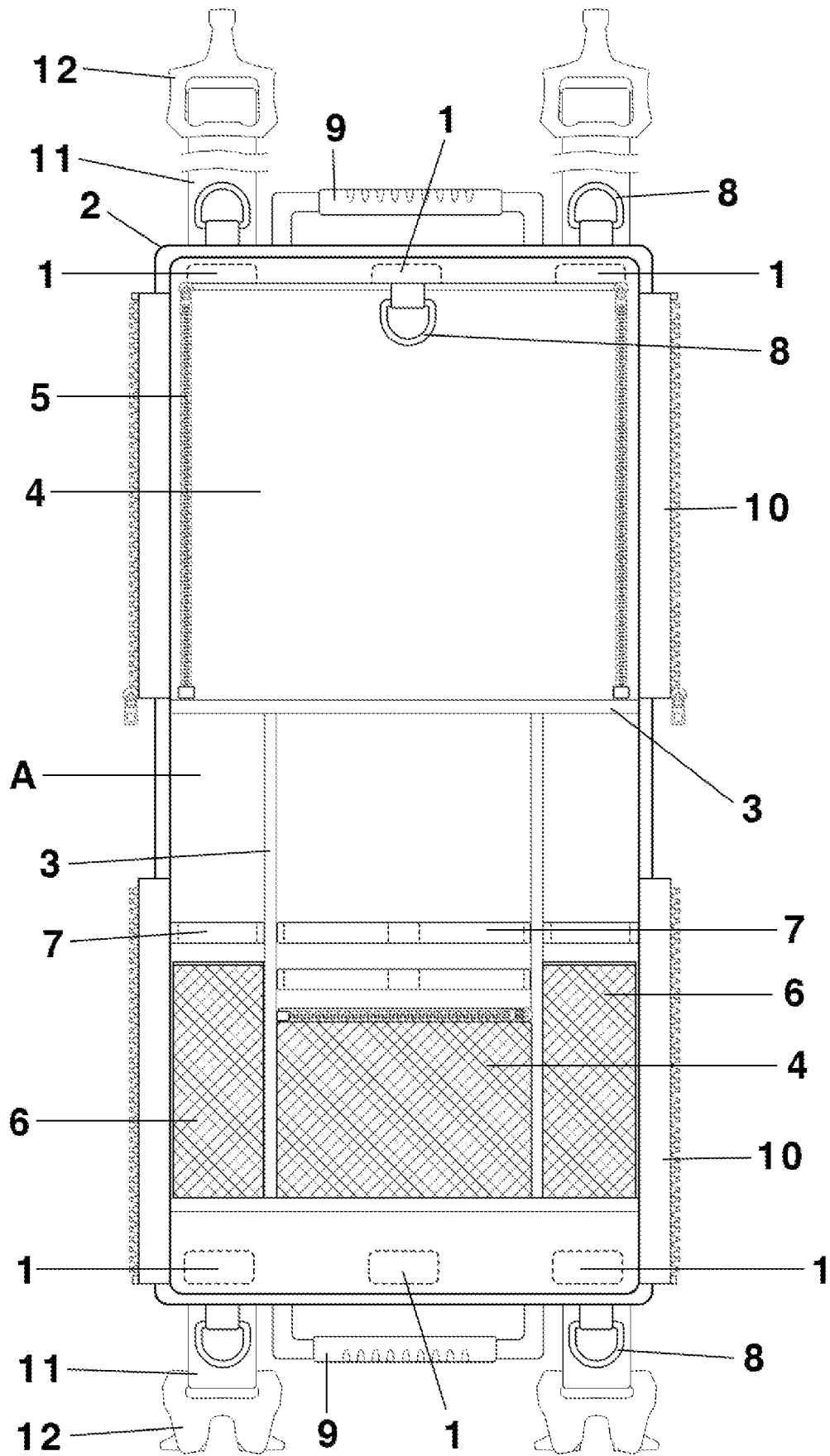


[Fig. 2]

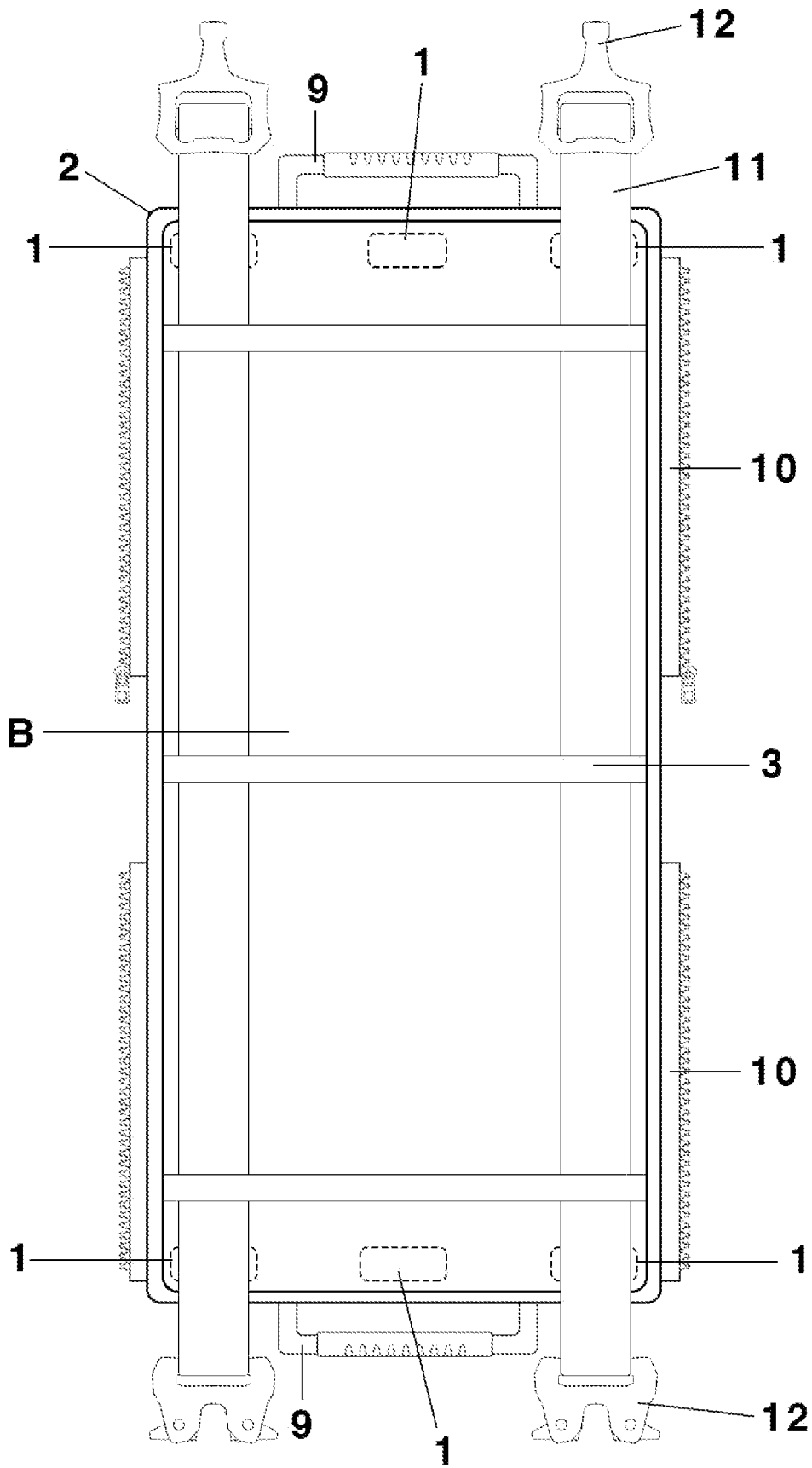




[Fig. 3]



[Fig. 4]



**RAPPORT DE RECHERCHE  
PRÉLIMINAIRE**

N° d'enregistrement  
national

établi sur la base des dernières revendications  
déposées avant le commencement de la recherche

**FA 905345**  
**FR 2203175**

DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS		Revendication(s) concernée(s)	Classement attribué à l'invention par l'INPI
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes		
X	WO 2014/078525 A1 (BATRES DEBORAH ANN [US]; MOSCOSO AMALIA JEAN [US]) 22 mai 2014 (2014-05-22)	1, 3	A45C7/00 A45C13/02 A45C13/10
Y	* alinéas [0078] - [0082], [0095] - [0145]; figures * -----	2	
Y	US D 720 537 S1 (TALLER BENJAMIN [US] ET AL) 6 janvier 2015 (2015-01-06) * figures * -----	1-3	
Y	US 2020/113301 A1 (NOLAN KROUSE JORDAN [US]) 16 avril 2020 (2020-04-16) * alinéas [0023], [0027], [0028], [0097] - [0113]; figures * -----	1, 3	
			<b>DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHÉS (IPC)</b>
			<b>A45C</b>
Date d'achèvement de la recherche		Examineur	
<b>9 novembre 2022</b>		<b>Dinescu, Daniela</b>	
<p>CATÉGORIE DES DOCUMENTS CITÉS</p> <p>X : particulièrement pertinent à lui seul                      Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie                      A : arrière-plan technologique                      O : divulgation non-écrite                      P : document intercalaire</p> <p>T : théorie ou principe à la base de l'invention                      E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure.                      D : cité dans la demande                      L : cité pour d'autres raisons                      .....                      &amp; : membre de la même famille, document correspondant</p>			

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE PRÉLIMINAIRE  
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET FRANÇAIS NO. FR 2203175 FA 905345**

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche préliminaire visé ci-dessus.  
Les dits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du **09-11-2022**  
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets, ni de l'Administration française

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
<b>WO 2014078525 A1</b>	<b>22-05-2014</b>	<b>AUCUN</b>	
-----			
<b>US D720537 S1</b>	<b>06-01-2015</b>	<b>AUCUN</b>	
-----			
<b>US 2020113301 A1</b>	<b>16-04-2020</b>	<b>AUCUN</b>	
-----			